



## Commission du développement des territoires urbains et ruraux

### 2212 - Développement local des bourgs-centres

#### Subventions de centralité urbaine (première tranche 2011)

#### Rapport n° CP/2011/17

#### Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

#### Résumé :

Dans le cadre des contrats de territoire et en vue de favoriser un aménagement harmonieux et durable du territoire bas-rhinois, le Conseil Général a adopté une priorité partagée relative aux enjeux de centralité urbaine. Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention à ce titre, pour le territoire de Hattgau-Soultzerland.

La politique de centralité urbaine vise à consolider l'armature urbaine du Bas-Rhin constituée de Strasbourg et des pôles secondaires de la CUS, ainsi que des villes-centres et des bourgs-centres du reste du Département.

Permettant notamment de bonifier le financement d'opérations d'investissement éligibles au titre des dispositifs thématiques du Conseil Général, les crédits correspondants visent d'une part à développer des fonctions de centralité assurées au profit de l'ensemble du territoire et, d'autre part, à combler des lacunes en termes d'équipements et de services.

Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur l'attribution d'une subvention de 160 000 € à la commune de Betschdorf, pour l'extension de la Maison des Sports et Loisirs.

S'inscrivant dans le volet centralité urbaine du contrat de territoire de Hattgau-Soultzerland, cette aide a fait l'objet d'un avis favorable de la commission du développement des territoires urbains et ruraux. Elle représente 7,78 % d'un montant subventionnable HT de 2 055 702 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14984	204-20414-30	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	160 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de BETSCHDORF*

*une subvention de 160 000 € pour l'extension de la Maison des Sports et Loisirs, au titre du volet de centralité urbaine du contrat de territoire de Hattgau-Soultzerland.*

*Cette aide représente 7,78 % d'un montant éligible de travaux de 2 055 702 €.*

Strasbourg, le 21/12/10

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name of the signatory.

Guy-Dominique KENNEL